

Taux de cotisations

CCN de l'Optique-lunetterie de détail du
2 juin 1986 (Brochure n° 3084 - IDCC 1431)

Date d'effet: 1^{er} janvier 2022

Non cadre

	Part patronale	Part salariale	Total
Prévoyance	0,276% TA + TB	0,184% TA + TB	Taux d'appel à 0,46% TA + TB jusqu'au 31/12/2022

Ensemble du personnel

	Part patronale	Part salariale	Total
Paritarisme	0,08% ST	-	0,08% ST

TA: partie de salaire brut dans la limite du plafond annuel de la Sécurité sociale.
TB: partie de salaire brut comprise entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.
ST (Salaire total): Masse salariale brute totale.